L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 12 MAI 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 mai.—Température: Vents du sud et de l'est, baisse du baromètre, temps un peu plus chaud et partiellement couvert.

Température du 11 mai 1880.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin	76	26
Midi	82	29
3 P. M.	84	29
6 P.M.	80	27

Bulletin météorologique.

Mardi, 11 mai, 3 h. 05 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	83	Louisville, Ky	77
Atlanta	81	Memphis, Tenn	87
Galveston, Tex	91	Mobile, Ala	84
Cairo, Ill	76	Montgomery, Ala	83
Chattanooga, Tenn	84	Nashville, Tenn	82
Clermont, C. A.	74	New Orleans, La	80
Davenport, Iowa	70	Omaha, Neb	80
Dubuque, Iowa	71	Pittsburgh, Pa	82
Dallas, Texas	88	Savannah, Ga	74
Helena	82	Shreveport, La	90
Keokuk, Iowa	74	St Louis, Mo	73
Key West, Fla	81	St Paul, Minn	67
La Crosse, Wis	70	Vicksburg, Miss	87
Leavenworth, Kas	78	Yankton, D. T	83

Moyenne des eaux du Mississippi (mesure au plus bas-eau).

Augusta	7.04	Nashville, Tenn	8.00
Cairo, Ill	34.07	New Orleans	1.06
Chattanooga, Tenn	16.08	Omaha, Neb	7.04
Davenport, Iowa	8.00	Pittsburgh, Pa	2.05
Dubuque, Iowa	9.00	Shreveport, La	14.04
La Crosse, Wis	7.05	St Louis, Mo	16.05
Leavenworth, Kas	6.08	St Paul, Minn	6.01
Louisville, Ky	9.10	Vicksburg, Miss	40.07
Memphis, Tenn	29.03	Yankton	2.01

† A-dessous qu niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. BOEE,
Sergent 5e gual Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages—Thomas Reilly à Mlle Mary Rickar. Ambroise Jeanzet à Mlle veuve Christine Assom.

Décès.

G. M. T. Kaiseen à Mlle Marie A. P. Cio.
Jean Wolter à Mlle Adeline Morre.
Mathew White à Mlle Phoebe Perry.
Frédéric Mayhews à Mlle Sarah A. Ray.

Naissances—Mme Octave Louis, un garçon, 20 avril.
Mme Adolph Kastler, une fille, 22 avril.
Mme Peter Chase, un garçon, 15 février.
Mme T. H. White, un garçon, 8 mars.
Mme Jas. E. Spearing, une fille, 27 avril.

Décès—François Dede, c. 47 ans, No 316 rue Dumaine, natif de la Louisiane.
Elizabeth Williams, 55 ans, coin des rues St-Ferdinand et Amour, native de Haïti.
Madeleine Cambre, 89 ans, Grande Route St-Jean, native de la Louisiane.
F. A. Rivers, 38 ans, coin des rues St. Pierre et Royale, natif d'Italie.
Henry Fender, c., 49 ans, coin des rues Cypress et Pauma, natif de Maryland.
Madeleine Bagnetta, 46 ans, 225 rue de Chartres, native de France.
Margaret Dorenghty, 8 ans, rue Dryade, près la rue Première, native de la Pennsylvanie.
Alph. Parhoan, 33 ans, 358 rue Craps, natif de la Nouvelle-Orléans.
Ed. White, 6 mois, No 37 de la rue des Remparts, natif de la Nlle-Orléans.
Ed. Ann Beaston, 31 ans, No 175 rue St. Pierre, natif de la Nlle-Orléans.
Morris Fitzgerald, 52 ans, No 31 rue Richard, natif d'Irlande.

Comité central démocrate de l'Etat.—Dans une lettre écrite d'Alexandrie, à la date du 3 mai, M. James Jeffries, président de la dernière Convention d'Etat, nomme les membres du comité central; ce sont

MM. Robert Richardson, de la paroisse Ouachita,
S. M. Morrison, de la paroisse Caddo,
J. Floyd King, .. Concordia,
F. P. Ferrodin, .. St. Landry,
I. Massie Martin, ...
Allen Thomas, .. Ascension,
J. B. Eustis, .. d'Orléans,
John Fitzpatrick, ...
D. Warren Brickell, ...
August. Reichard, ...
J. Davidson Hill, ...
J. R. Gauthreaux, ...
Archibald Mitchell, ...
Joseph Collins, ...
W. B. Koontz, ...

M. Jeffries rappelle aux démocrates qu'il est du devoir de chacune des paroisses de l'Etat, de chacun des *wards* de la Nouvelle Orléans de désigner un membre du comité; et que la nomination doit se faire immédiatement.

Le comité devra se réunir le mardi, 25 mai, à midi, à l'hôtel St. Charles, Nlle-Orléans, pour s'organiser.

Conseil de ville.—Le conseil de ville a siégé, hier, à midi, sous la présidence du maire Patton. Les administrateurs Chevalley, Behan, Collins, Glynn, Isaacson, Marks et Mealey étaient présents.

En démission de M. Déjan, membre du bureau de police, a été acceptée. M. Pierre Lanaux le remplace.

M. Isaacson, administrateur du département des finances a longuement protesté contre le procès par lequel la ville conteste la validité des bons à prime. Ses observations paraîtront dans le *Democrat* de ce matin.

Les allocations ordinaires ont été votées.

La proposition de M. Léon Godchaux pour les uniformes de la police et celle de MM. Bernard et Montagnet pour la construction d'un *suisance wharf*—qui a immodnéee—ont été acceptées.

MM. A. Wilson et Samuel Friedlander ont été autorisés—le premier à bâtir un hangar dans la rue Kerlerec; le second à construire un étal dans la rue Girod.

M. Glynn, considérant la nécessité de faire face aux dépenses courantes de la municipalité, a demandé pourquoi les porteurs de bons à prime, tout en réservant leurs droits, ne permettraient pas la perception des 10 *mills*!

Le maire a exprimé le désir que son veto fût considéré.

M. Chevalley lui a répondu que les injonctions en empêchent le Conseil.

M. Collins a dit que la résolution présentée à la dernière séance a pour but de remettre la considération du veto jusqu'à ce que les tribunaux se soient prononcés sur la question en litige.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain.

Chambre de Commerce.—Conformément à l'ajournement de sa dernière séance, la Chambre de Commerce s'est réunie hier soir, dans le but de procéder à l'élection annuelle de ses officiers.

En sa qualité de secrétaire de la Chambre, M. Wm M. Burwell a présenté un exposé des recettes et des débours de celle-ci, durant l'année qui vient de s'écouler, et donné lecture de plusieurs documents qui, ultérieurement, recevront une considération.

En égard au nombre trop restreint des membres présents, le président, M. Busney, a suggéré le renvoi de l'élection à la prochaine séance de la Chambre, fixée au premier mardi du mois de juin. La suggestion a été accueillie par une majorité des membres, non cependant sans soulever quelque opposition.

Nominations.—Hier, le gouverneur a fait les nominations suivantes:

Directeurs du Franklin College (paroisse St-Landry), incorporé en vertu de la loi 19, approuvée le 5 mai 1831: les ex-gouverneurs Joshua Baker et A. Moutes (nommés primitivement), MM. H. L. Garland, E. A. Martil, C. C. Swazie, T. H. Lewis, F. F. Perodin, J. J. Thompson, Théodore Chaubette, Joseph Black et E. H. Little:

Commissaires chargés (en vertu de la loi 41 du Congrès des Etats-Unis, approuvée le 23 avril 1880,) de représenter l'Etat de la Louisiane à l'Exposition Internationale, dans la ville de New-York, dans l'année 1883: Carleton Hunt et J. Henry Behan; remplaçants, Samuel Manning Todd et Victor Meyer;

F. L. Mathews, membre du jury de police du deuxième ward de la paroisse Jefferson, rive droite, en remplacement de W. D. White, démissionnaire;

J. B. Walton, assesseur du premier district de la paroisse d'Orléans, en remplacement de E. C. Payne, démissionnaire.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le jugement de Ben Johns ou Ben Lewis, c., accusé de port d'arme cachée; celui de Walker Logan, c., accusé de coups de poignard, ont été renvoyés indéfiniment.

A 10 heures et demie, le jury a déclaré Wm Sinclair coupable d'être entré, avec effraction, dans le magasin de MM. Convertité, au coin des rues Ursulines et Royale, dans la nuit du 23 au 24 janvier dernier. Le verdict est accompagné d'une recommandation à la clémence du juge.

Le jugement de Ben Johnson, ou Ben Lewis, c., accusé d'être entré, avec effraction, dans la nuit du 20 janvier dernier, chez M. O. C. Blondin, aux Nos 230 et 232 de la rue des Champs Elysées, et d'y avoir volé deux cent cinquante piastres en bijoux et en argent, a commencé hier matin.

Le grand jury—*forman* P. Buchanan—a siégé. Il a trouvé lieu à poursuivre le coupeur Murphy, pour meurtre.

A la première cour de district, le ministère public a renoncé à la poursuite de Charles Breslin, accusé d'attaque à main armée.

Le jugement de Pedro Pecigneraix, accusé d'avoir des billets d'une loterie non autorisée, a commencé hier matin.

Le jugement de Mike Fanning, accusé de vol, a été remis à un autre jour.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession d'Henriette de Briard, veuve F. Hy Pargoud, est ouverte.

A la quatrième cour, le juge Houston a ordonné un shérif des cours civiles de tirer de la roue les noms de 250 citoyens qui devront remplir les devoirs de jurés en juin.

A la cinquième cour, Henry Bier réclame à Gauthier et Godchaux la somme de $415, montant d'un billet daté du 5 février 1880.

Cour du juge Mitternberger.—Gustave Philips, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Adolphe Houston, accusé d'être entré, nuitamment, dans le magasin du coin des rues Toulouse et Remparts, et d'y avoir volé du cafés évalué à $14, du cresse évalué à $2, un revolver évalué à $7, une bague évaluée à $2, un paletot évalué à $6, et $10 appartenant à M. A. Chainay—a dû fournir un cautionnement de $1,000 pour répondre de sa comparution.

Bernard Lorette, accusé d'avoir pris une vache, a fourni un cautionnement de $1,000 en attendant l'interrogatoire.

Tin et Sam Sing, qu'un affidavit accuse d'être suspects et dangereux, ont été requis de fournir un cautionnement de $500.

Ellen Page et Maria Jones étaient accusées de s'être battues et avoir troublé la paix; Ellen a été condamnée à une amende de $10 ou à dix jours de prison de paroisse; Maria a été acquittée.

Corine Havens et Mary Jane Graham ont été condamnées à une amende de $10 ou vingt jours de prison de paroisse, pour ivrognerie et infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostitutes.

W. F. Mitchell et Emile Laudner, pour avoir déchargé des armes dans les limites de la ville, ont été condamnés à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse. Ils ont, en outre, été envoyés devant la première cour de district pour port d'armes cachées. Cautionnement $250.

Emile Laudner, pour attaque à main armée, et Jos G. P. Sumner, accusé de complicité ont été envoyés devant la première cour de district. Cautionnement de $1,000.

W. F. Mitchell, accusé d'avoir blessé Emile Laudner, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $1,000.

Dick Williams, accusé de vol, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $500.

Mme Spellmann, accusée de détournement d'un sac et de voies de fait a été acquittée.

Minerva English a été envoyée à l'asile, sur le certificat du médecin de la ville, qui la déclare atteinte d'aliénation mentale.

John James, accusé de n'avoir aucun moyen d'existance, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Dick Williams, qu'un affidavit accusait d'attaque à main armée, a été renvoyé de la plainte.

B. Bogulille, François Porée, G. Sitges, M. Peres et J. D. Alexandre accusés d'avoir vendu des billets de loteries non autorisées, ont comparu hier devant le magistrat; les deux premiers ont été acquittés, et les trois autres envoyés devant la première cour de district. N'ayant pu fournir un cautionnement de $250, ils ont été incarcérés. Leur avocat M. Zacharie a obtenu en leur faveur, de la sixième cour, un writ d'habeas corpus qui se plaidera ce matin.

Cour du juge Sheehan.—David Cooper, accusé d'attaque à main armée, a été requis de fournir un cautionnement de $1000 en attendant l'instruction.

John Schneider et John Morgan ont dû fournir le premier, un cautionnement de $250 pour port d'armes cachées; le second, un cautionnement de $500 pour être ivré, nuitamment, dans une maison, et y avoir commis un vol. L'interrogatoire est fixé au 14 du courant.

Thomas McGrath, George Ross et James Deaning, pour ivrognerie; Chas. Davis et Jane Belgade ou Wilson, pour ivrognerie et bris de paix, ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

John Schneider, pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville a été condamné à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

A Levy accusé d'obtention de marchandises sous de faux prétextes a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Joe Johnson, accusé d'avoir blessé Emma Coyle, a été envoyé en prison en attendant l'instruction.

Le bureau de liquidation s'est réuni hier soir au Capitole—State House. Le gouverneur Wiltz occupait le fauteuil; le lieutenant-gouverneur, Forster de la chambre, l'auditeur, le trésorier, le secrétaire d'Etat et l'agent fiscal étaient présents.

Le bureau a approuvé les warrants suivants:

Isidore Newman & Bro., $45,423 de "bonds" et coupons; $1,880 de "State notes" et coupons, et $4923 41 de certificats selon la loi No 2 de 1874.

J. B. Lafitte & Cie., $5,450 de bonds.

Le bureau a refusé de liquider les warrants connus sous le nom de "Weed's warrants", émission 1872, puis s'est ajourné à jeudi, à midi.

Paragraphes.—La compagnie du chemin de fer du Canal et du Lac a consacré cent mille piastres à l'embellissement de la voie à l'extrémité du nouveau canal. Les travaux, qui se poursuivent activement depuis plusieurs semaines, seront probablement achevés dans les premiers jours de juin. L'ouverture du grand édifice de Walker est fixée au 15 du courant. L'hôtel sera vaste habitable; et, comme les jardins, les promenades, et le salon de Walker, sera éclairé à la lumière électrique.

—M. Mealey, administrateur du département de police, ayant désapprouvé l'ordre par lequel le chef avait envoyé le capitaine Manning du sixième au troisième precinct, le capitaine Bachemin du troisième au sixième, le sergent Wilkinson du troisième au deuxième, le sergent Reynolds du deuxième au troisième, le sergent Ryan du sixième au troisième, le sergent Hilbert du troisième au sixième—l'ordre a été révoqué. M. Mealie a fait observer à M. Boylan qu'une ordonnance adoptée le 21 mai 1878 prohibe les changements de cet genre, à moins que le maire et l'administrateur de police ne les approuvent par écrit, et que le conseil ne les confirme.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $61,637 87, dont $9,845 98 provenant du département du revenu intérieur, $40 en or, $360 32, en argent, et $2,931, en billets, provenant de la douane, $17,772 04 du bureau de poste, $30,653 37 de différentes sources.

—Le lieutenant-gouverneur McEnery est de retour à la Nlle-Orléans; il va remplacer le gouverneur Wiltz, qui part, samedi prochain, pour l'Est.

—Les MM. Lucas E. Moore & Cie., agents de la ligne de steamers Harrison, qui font le service entre notre port et Liverpool, ont transmis à la société sanitaire, au nom de la compagnie qu'ils représentent, une somme de deux cent cinquante piastres.

—Au bal des Odd Fellows de couleur une femme du nom d'Emma Coyle ou Johnson a reçu trois coups de poignard. On accuse Joseph Johnson, qui était jaloux son mari, mais était séparé d'elle depuis quelque temps. Johnson nie l'avoir frappée, et déclare qu'elle s'est poignardée elle-même tandis qu'il lui tenait le poignet pour l'empêcher de se servir de l'arme contre lui. Les blessures d'Emma sont très graves.

—Les directeurs de l'asile Milne, pour les orphelins, se réuniront demain, jendi, à trois heures, à l'Hôtel de Ville.

—John Schneider a été arrêté pour avoir déchargé un pistolet au coin des rues Gasquet et Bassin.

—Des voleurs se sont introduits, hier matin, entre deux et trois heures, dans le magasin de comestibles de M. Nick Leindinger, à l'encoignure de l'Avenue Lafayette et de la rue Girard; ils en ont emporté un tiroir qui renfermait une douzaine de pistolets, une montre, une chaîne et divers papiers.

—Hier soir, à six heures vingt minutes, le caporal Thoman et l'officier Tiller ayant vu des flammes au deuxième étage de la maison No 14 de la rue Bourgogne connus sous le nom de "Grand Opera Building;" ne pouvant y pénétrer, ils ont donné l'alarme par la boîte No 143. Des recherches ont amené la découverte qu'une quantité de produits chimiques—des bombes rouges—qui servent aux représentations théâtrales, s'étaient enflammées spontanément sous l'action du soleil. Les dégâts sont insignifiants.

—Les ruisseaux de la rue Terpsichore, près Prytania, et ceux du coin des rues St-Charles et Félicité, sont en très mauvais état.

—Mme Adeline Roketh, âgée de 46 ans, est tombée morte, subitement, au No 287 de la rue Chartres. Le coroner en a été averti.

—Quatre chiens et deux cochons en putréfaction sont dans le fleuve, parmi les bois de dérive, entre les rues Mandeville et Espagne.

—Le coroner Morley, en présence du jury, a terminé l'enquête sur la mort de David Green, âgé de dix ans, qui a été fauché par un des cars du N. O. City R. C., le 25 avril. Le verdict exonère le conducteur et l'ingénieur.

—Ferrette Parraballo ou Peter Stephano qui a été arrêté le 2 du courant, sous l'accusation de vol, avait comme complice un nommé Nicholas Anna Piola, qui apprenant qu'on le cherchait, est parti et a été se réfugier à Chicago. Le chef Boylan a immédiatement télégraphié à Chicago pour qu'on l'arrêtât. Hier soir avant reçu une dépêche lui annonçant l'arrestation, il a envoyé M. B. A. McDonough, chef de la police secrète, pour ramener Piola.

—Hier soir, à différentes, Harriet Jackson, couleur, a été arrêtée dans la rue Bourgogne entre les rues Bienville et Dauphine; elle est accusée de vol.

—Les exercices des compagnies du Crescent City Battalion et le concert promenade de ce Bataillon ont lieu après demain, vendredi, 14 du courant, aux Fair Grounds. Le billet se vend une piastre. On sait que les compagnies vont en disputer les prix qui leur ont été offerts. Le fête promet d'être splendide. Il y aura foule aux Fair Grounds. Nous prions le comité d'agréer nos remerciements pour son aimable invitation.

—Marcellus Johnson a été arrêté, hier, à quatre heures et demie, au coin des rues Basein et Gravier, pour bris de paix et insultes.

—Mme Roche a été arrêtée au coin des rues Barcone et Lafayette. Elle est accusée d'ivrognerie, de bris de paix, de langage obscène et de menaces.

—Dans sa séance d'hier, la commission créée par la loi 93 de 1880, a approuvé les réclamations suivantes:

Thomas Duffy	$ 6,429 05
J. R. Alcée Gautreaux	129,936 57
J. C. Egan	17,628 14
Succession W. P. Harper	41,018 55
Thos. H. Handy	9,517 00
Thos. Maxwell	1,918 80
Ben Ambruster	11,000 00
J. C. McConnell	2,293 40
Allen Jumel	29,181 00
Total	$248,822 51

Le secrétaire a été chargé d'émettre des certificats pour les montants ci-dessus mentionnés.

Fausse alarme.—Hier soir, une fausse alarme a été donnée de la boîte No 142, au coin des rues St-Louis et Royale, par le American District Telegraph Company.

La pompe à vapeur Vigilant No 3 est tombée dans le ruisseau au coin des rues Remparts et St-Louis; les chevaux se sont abattus mais ne se sont pas blessés.

Vol.—Emma Tartinas a été arrêtée et écrouée à la station centrale. M. Greer, domicilié dans la rue Remparts, entre les rues Bienville et Conti, l'accuse de lui avoir volé un billet de mille piastres. Chose étonnante, il y avait dans le même porte-monnaie cinq billets de $100 auxquels elle n'a pas touché.

Ventes immobilières au bureau de l'auditeur des aliénations:

New Orleans Savings Institution à W. Kernaghan, deux terrains et bâtisses 27x120, rue Richard, entre Water et Market $2,600

S. M. Miller à Mathias Doll, un terrain et bâtisses 26x64, rue Gallatin, entre Quartier et Dépuis $400

Succession de Veuve S. Delachaise à Pierre Cichitoe et autres, un lot et bâtisses, 28x98 rue Fenelon, coin St-Denis $300

Auguste Politzer, ou ce qu'il en reste, à Jean Bellows, 8x189, chemin du Bayou, coin Roman $700

Andrew F. Volckmann à H. H. Bierbach, deux terrains et bâtisses 92x120, rue de la Levée, entre Victoire et St Ferdinand $600

B. Lafargue à Mlle Mary Williams, un terrain et bâtisses, 31x100, rue Roman, entre Columbus et Lesseps $400

Succession de F. E. Dupy à F. Lostalle, un terrain et bâtisses, 62x80, rue Dauphine, entre Conti et St-Louis $1,700

Mme à Louise A. Racca, un terrain et bâtisses 32x159, rue St-Philippe, entre Bourbon et Dauphine .....

Mme à Mme J. U. Perrault, un terrain et bâtisses, 32x159, rue St-Philippe, entre Bourbon et Dauphine $1,550

Mme à Samuel P. Blanc, un terrain et bâtisses, 23x120, rue Carondelet, entre Perdido et Poydras $8,750

Mme à Mary Greer, 1e la moitié de deux terrains, 30x134, rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, 2e Deux terrains et bâtisses, 27x67, rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne $1,600

O Delisuche à Henry H Brand, un terrain et bâtisses, 68x 80, avenue Louisiana, entre Prytania et St Charles $2,450

Louis L Bernard et autres à Dennis Sheehy, une portion de terrain et bâtisses, 174x336, rue de Jonquilles, entre Pelican et la rue Clouet $5,000

John Wolf à Mme A. C. Bola, un terrain et bâtisses 25x118, rue Delord entre Baronne et Derbigny $1,600

Angelo Lanata à Lucien Déléry, un terrain et bâtisses, 57x100, rue St Claude, coin St Phillippe $2,900

P. Lanata à Lucien Déléry, un terrain et bâtisses, 44x63, rue St Pierre entre Tréme et St Claude $1,500

Vincent Micosa à A. F. Dumas, 13 terrains avec bâtisses, compris entre les rues Clark, Canal, Gayoso et l'avenue de Bagan $3,000

G. F. Porter et autres à Mme Louise Isaac, un terrain avec bâtisses, 28x120, rue Félicité, entre Claude et Chartres $2,350

Mlle Emilie Hayden à James Jackson, un terrain avec bâtisses, 28x98, rue Peters, entre Gravier et Common $2,250

Lyman C. Joseph à P. D. Brinkman, un terrain avec bâtisses 30x120, rue Carondelet, entre Philip et Jackson $900

Aux retraites champêtres du Nord.

Chicago à Milwaukee, 4 trains par jour.		
Chicago à St Paul, 4 trains par jour.		
Chicago à Madison, 2 trains par jour.		
Chicago à Sparta, 2 trains par jour.		
Chicago à Green Bay, 2 trains par jour.		
Chicago à Menasha, 2 trains par jour.		
Chicago à Green Lake, 2 trains par jour.		
Le 1 à 4 heures de l'après-midi de Chicago à Green Lake, sans délai ni changement de char.		
De ces chars-dortoirs de Pullman vont de Chicago à Green Lake les samedis soir et reviennent à Chicago le dimanche soir.		
Aucun autre chemin ne va à Green Lake.		
De Chicago à toutes les retraites champêtres du Nord, sur à quatre trains par jour.		
Tous les départs ci-dessus sont par le Chicago and North Western Railway.		
C'est le seul chemin qui ait des Pullman cars au Nord de Chicago.		
Passez par Chicago en allant au Nord.		
Les agents de billets de tous les chemins de fer allant au Nord vous vendront des billets d'excursion par la voie du Chicago and North Western Railway.		
C'est la route modèle des touristes et c'est meilleure sous tous les rapports.		
Le combiné de la mécanicorte: consulter de ne pas se chauffer à l'Estelle Rouge.		

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIEES PAR AUTORITE.

Session régulière de 1880.

No 72.] LOI

Pour autoriser le Gouverneur à contracter pour le service d'un avocat spécial, en certaines affaires pendantes maintenant à la Cour Suprême des Etats-Unis, et qui seront ou peuvent être pendantes ou qu'il peut juger bonnes à instituer où à poursuivre ou à défendre dans les Cours de cet Etat ou des Etats-Unis; pour stipuler pour le payement de certains émoluments contingents et indépendants, et pour allouer deux mille piastres pour le payement des frais de Cour et des dépenses de voyage du dit avocat spécial, quand il est employé à la condition d'une rémunération purement contingente.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que le Gouverneur soit et est autorisé à contracter avec un avocat spécial pour représenter et défendre l'Etat dans toutes les affaires pendantes devant la Cour Suprême des Etats-Unis, quand les devoirs de l'Avocat-Général ne lui permettent pas de s'en occuper, sans assistance, pour une rétribution entièrement dépendante du succès de la défense de l'Etat; pourvu que la dite rétribution n'excède pas 5 pour 100 du montant impliqué dans les dite procès; les dite émoluments payables par allocation spéciale pour couvrir les mandats du Gouverneur, qu'il devra émettre quand il lui paraîtra que les dite services, dans son jugement, auront eu une heureuse issue.

Sec. 2. Il est décrété en outre, etc: que le Gouverneur est par la présente autorisé, quand il lui paraîtra que l'intérêt de l'Etat le requiert, à contracter pour le service d'un avocat spécial afin de poursuivre et défendre tous les procès maintenant pendants, ou qui pourront être pendants par la suite, ou qu'il faudra instituer et poursuivre dans les cours des Etats-Unis ou de cet Etat, quand les devoirs de l'avocat-général peuvent requérir ailleurs son attention; pourvu qu'aucun argent venant d'autres sources ne soit alloué pour les honoraires du dit avocat ainsi employé, mais que le Gouverneur soit autorisé par la présente à contracter avec le dit avocat spécial pour la poursuite de toutes ces affaires pour des honoraires qui ne dépasseront pas cinq pour cent du montant impliqué dans le dit procès; ces honoraires dépendant du recouvrement pour l'Etat, et devant être pris sur les fonds recouvrés dans les diverses procès où il pourra être employé.

Sec. 3. Il est décrété en outre, etc: que la somme de deux mille piastres est par la présente allouée sur les fonds non autrement alloués, pour couvrir les frais de cour et les dépenses de voyage du dit avocat pour de l'avocat-général, dans les affaires maintenant pendantes à la Cour des Etats-Unis, la dite somme à payer sur le mandat du Gouverneur ou à sa discrétion.

Sec. 4—Il est décrété en outre etc, que toutes lois en contravention avec la présente sont rappelées.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 avril 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 73] LOI

Pour mettre en vigueur les clauses de l'ordonnance de la Constitution relative à la dette de l'Etat envers l'agent fiscal, en régiant cette dette et en la liquidant, suivant les termes de la dite ordonnance et par une émission de bons d'Etat et de mandats de l'auditeur, et en allouant la somme de seize mille cinq cents piastres ou tout ce qui de cette somme sera nécessaire pour payer l'intérêt dû à l'agent fiscal jusqu'au 1er avril 1880, et en allouant la somme de quarante mille piastres pour payer les bons qui seront dûs au 1er avril 1881, et au 1er avril 1882, pour payer douze mille six cent quarante piastres, intérêt de deux ans sur les bons à émettre en vertu de cette loi et non payé.

Section 1. Attendu que par une ordonnance de la Constitution relative à la dette de l'Etat envers l'agent fiscal, il est déclaré que la dette due par l'Etat à son agent fiscal est de cent quatre-vingt-sept mille soixante dix-sept piastres et 24/100, sujette à telle compensation qui pourra résulter des crédits provenant de taxes dues au fond d'intérêt depuis le 30 juin 1879; et

Attendu que le montant est maintenant réduit, à cent soixante sept mille neuf cent et quatre-vingt six piastres ($167,986) et que la dite ordonnance porte en outre, que le Législateur, à sa première session après l'adoption de la constitution, pourvoiera au payement de la dite dette et aussi au payement du intérêt ainsi qu'il est stipulé dans la présente;

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que dans le but de pourvoir au payement de la dite dette, le Gouverneur, l'auditeur et le trésorier d'Etat sont par la présente autorisés à faire préparer et à émettre des bons qui seront connus comme les "bons pour liquider la dette due à l'agent fiscal," de la dénomination de mille piastres chacun jusqu'à concurrence de cent soixante et dix mille piastres, ou de ce qu'il faudra de cette somme, payables dans l'espace de 1 à 9 ans du 1er avril 1880, soit vingt mille piastres par an, pendant huit ans, et le reste dans neuf ans, numérotés par ordres et payables au porteur dans la ville de la Nlle-Orléans, portant un intérêt de quatre pour cent par an de la date au payement final, payable le premier d'octobre et le premier d'avril de chaque année, et les coupons pour cet intérêt y seront attachés.

Sec. 2. Il est décrété en outre, etc., que le montant de la dette de l'Etat à l'agent fiscal pour laquelle les dits bons seront émis, sera établi par la présentation et la remise à l'auditeur d'Etat des coupons des bons consolidés d'Etat, reçus par le dit agent fiscal, et qui ont donné lieu à la dite dette, lesquels coupons seront annulés par l'auditeur ainsi que celle est requis dans la dite ordonnance constitutionnelle.

Sec. 3. Il est décrété en outre, etc., Que l'intérêt dû par l'Etat à l'agent fiscal à partir pour cent par an, ainsi que la dite ordonnance l'ordonne, sera établi par un compte d'intérêt fait jusqu'au premier d'avril 1880, la date de l'émission des bons dont il est question dans la première section de cette loi, devant être approuvée par l'auditeur de l'Etat qui, pour payer le dit intérêt, émettra des mandats sur le trésorier, payables avec tout argent ou crédit du fond général non autrement alloué, et pour le paiement du dit intérêt dû et jusqu'au 1er avril 1880, ainsi qu'il y est pourvu dans cette section, la somme de seize mille cinq cents piastres, ou ce qu'il en faudra, est par la présente allouée, et pour le paiement de l'intérêt sur les bons émis sous l'empire de cette loi, pour l'année finissant le 1er avril 1880, la somme de six mille sept cent vingt piastres est par la présente allouée, et une autre somme de vingt mille piastres pour racheter et payer les bons émis en vertu de cette loi, échéant le 1er avril 1881; et une autre allocation est ici faite pour payer l'intérêt sur les bons restant non payés pour l'année finissant le 1er avril 1882, de cinq mille neuf cent vingt piastres; aussi une autre somme de vingt mille piastres pour racheter et payer les bons, vingt mille piastres échéant le 1er avril 1882, ou ce qu'il faudra de cette somme pour mettre cette loi à effet et pas davantage à prendre sur tout argent du fonds général et non autrement alloué.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 avril 1880.
LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION TONNELLERIE, &c,

Tableau de prix fourni et corrigé par L. W. Miller & Co., No 26 Union street. (Nous le publions en anglais pour ne pas nuire à l'exactitude des termes).

*CYPRESS, for General Building.

"Green"	15.00 à $	20.00
" "Dry"	40.00 à	75.00
*HARD PINE " "Green"	14.00 à	16.00
" " "Dry" Gallery Flooring	17.00 à	26.00
" " Worked	20.00 à	35.00
" Miscellaneous Flooring	11.00 à	25.00
" Long Dimensions	20.00 à	40.00
" Choice		
" Doors and Storage		
" Ceiling Boards	12.00 à	16.00
" Mast-sticks, each	60.00 à	125.00
" Top	18.00 à	24.00
" Garland	8.00 à	10.00
" Spars and Yards	20.00 à	40.00
*WHITE OAK, Flitch—25 to 70 feet long	35.00 à	40.00
" " Bonne—12 to 30 feet, wide, good quality	20.00 à	25.00
" " Bonne, Cut to Order	35.00 à	50.00
*BLACK WALNUT Counter Tops	100.00 à	$150.00
" Log and Bed, Strictly Culled	60.00 à	80.00
" Medium Logs and Culls	10.00 à	20.00
*POPULAR, Choice to order	25.00 à	30.00
" Merchantable, Ran. Logs	10.00 à	18.00
*ASH, Choice, 18 and up.	25.00 à	35.00
" White Oak and long Common	10.00 à	15.00
*COTTON WOOD, and general Bag and Box Lumber	8.00 à	10.00

Timber and Saw-logs are in better supply.

We quote—Best Louisiana Swamp:

*CYPRESS, Saw-logs, $ M		
A (Surfboard Size)	6.00 à	10.00
*HARD PINE	5.00 à	7.00
*WHITE PINE	3.50 à	7.50
*WHITE OAK	10.00 à	15.00
*BLACK WALNUT	15.00 à	30.00
*COTTON WOOD and other Common	1.50 à	3.00
*WAHBY WALNUT for Rifle Butt, per cub. ft	30c à	40c
*BLACK EDGED WHITE OAK for Staves, per cub. ft	16c à	20c

*MAHOGANY, five to eight cents per sup. foot.
*CEDAR, five to eight cents for well-cured, well-shaped logs.
*White Oak Stavesaw coming in freely over prices are looked for; shippers should be very careful. We recommend the manufacturer of:

"Gin, Extra Pipe Staves and spars ..... $120.00 à $140.00 $ M
48 in. Hdds ..... 80.00 à 90.00 "
60 " Clayes ..... 70.00 à 75.00 "

NOTES—"J. O. B. Cars or Steamboat anchorage, Mississippi Sound.
"P. O. B. Boat Yard.
On landing, New Orleans.
In rafts at New O.

OR MARKET, NEW BASIN

Framing Lumber cut to sizes,	Pine.	$15 à	16 00
Presidentials Boarding			15 00
Ponyes and Grooved Pine Siding,			
" "		$32 50 à	35 00
"	Pine Ceiling,	14 00 à	15 00
Gallery Flooring,	Pine, 1 x 4		32 50
" "	Cypress 1 x 4		35 00
" "	Cypress, cut to lengths		35 00
Weather Boards,	Pine, rough		25 00
" "	Cypress		35 00
" "	Pine dressed	16 à	18 00
" "	Cypress dressed		20 00
Dressed Shelving,	Pine		20 00
"	Cypress	25 à	30 00
Dressed Base Boards,	Pine		20 00
"	Cypress		30 00
Cypress Shingles, 20 inch		4 à	5 00
Flooring Tiles